

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

|                                             |                                                                                            |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intitulé                                    | Technicien Bâtiment chargé du patrimoine                                                   |
| Cadre d'emplois/catégorie                   | Cadre d'emploi des techniciens – Catégorie B                                               |
| Pôle/Direction/Service                      | PEPD – Direction des Bâtiments – Direction adjointe Patrimoine – Service Patrimoine CENTRE |
| Lieu de travail                             | Site de Valenton – 10 chemins des bassins – 94000 CRETEIL                                  |
| Positionnement du poste dans l'organigramme | Sous l'autorité hiérarchique du responsable de service Patrimoine CENTRE                   |

### PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service Patrimoine a en charge le patrimoine bâti départemental sur un des secteur géographique et fonctionnel. Ce périmètre pourra évoluer en fonction des besoins de la collectivité et des ressources du service.

Composé d'un responsable du service, d'un ingénieur bâtiment chargé de la maintenance et d'une équipe de chargés de patrimoines, le service Patrimoine assure la maintenance des bâtiments de son périmètre sur les aspects de la sécurité d'usage, du maintien en état fonctionnel et du confort d'usage. Il pilote aussi des projets d'adaptation du bâti à l'usage.

Le service Patrimoine supervise toutes les interventions techniques dans les bâtiments de son périmètre, y compris celles des directions support et des directions utilisatrices. Il est le garant du respect des contraintes architecturales, structurelles, de sécurité incendie, d'accessibilité, d'amiante.

Le service s'appuie sur les ressources de la direction des bâtiments : support technico-administratif, maintenance chauffage et CVC, service des Ateliers, services de la direction adjointe Etudes et Travaux. Le service s'appuie aussi sur les compétences spécialisées : ressources humaines, urbanisme, sécurité incendie, amiante, marchés, finances, juridique.

### MISSION DU POSTE

Le Technicien Bâtiment chargé de patrimoine est le référent bâtiment auprès des responsables des établissements dont il a la charge.

Il assure la maintenance du bâti et pilote des projets d'adaptation du bâti à l'usage. Il assiste les chargés d'opérations des services études et travaux sur les projets de réaménagement ou de modernisation des locaux. Il peut aussi prendre en charge certaines phases de ces projets.

Il échange quotidiennement avec les chefs d'établissements et mobilise les entreprises partenaires. Il s'appuie sur les compétences spécialisées du service et de la direction des bâtiments : sécurité incendie, équipements techniques, chauffage-CVC, amiante, service des Ateliers, mais aussi sur les compétences techniques déconcentrées dans les établissements : agents de maintenance, référents de site.

Il associe à ses projets, en tant que de besoin, les compétences des directions utilisatrices : responsables de groupement des collèges, direction de la logistique, service restauration, responsables de secteurs de la petite enfance, responsables de groupement des EDS et PMI.

Il échange avec les collègues du service sur ses projets, se coordonne avec eux pour assurer la continuité du suivi de ses projets, et réciproquement. Il fait remonter les points de vigilance au responsable du service ou à l'ingénieur maintenance durant l'intérim, lors des échanges hebdomadaires. Il alerte sa hiérarchie en temps réel sur les problèmes de maintenance qui engagent la sécurité des utilisateurs.

Dans le cadre d'une véritable gestion patrimoniale, le chargé de patrimoine fait remonter des problématiques non prévues au Programme de Grosses Réparations ou qui relèvent du Programme Pluriannuel d'Investissement.

**EXIGENCES DU POSTE**

|                                                                             |                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Niveau de formation /diplômes                                               | BAC + 3 – Diplôme BTS / DUT bâtiment ou niveau équivalent            |
| Expérience                                                                  | Expérience en maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment           |
| Certifications, habilitations à jour                                        | Permis de conduire B<br>Habilitatation électrique non électricien    |
| Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations | oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |

**INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE**

- NBI : NON Si oui, préciser à quel titre : Nombre de points :

- Majoration de l'IFSE suite à la délibération du CST du 05/06/2023.

- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) Technicien principal 2<sup>e</sup> classe :

- Groupe : Groupe 3 autres fonctions
- Sous-groupe : autres fonctions techniciens

| Date et avis du Directeur adjoint | Date et avis du Directeur                                                                                                         | Date et avis du Directeur Général Adjoint                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | Le Directeur des Bâtiments,<br><br>REMY LAMOURE | <br>le Directeur général adjoint<br>chargé du Pôle Energies,<br>Patrimoine et Déplacements<br>Nicolas Fritz<br>20 JUL. 2026 |

**CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

| AVIS                                                                                | Date       | Signature du                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | 09.07.2026 | <br>Pour le Président du<br>Vice-président du<br>Responsable du service recrutement et intégration<br>Coralie DUBOIS |

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution